



► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET L'ACCORD DE TERRITOIRE LOCAL 2025-2027

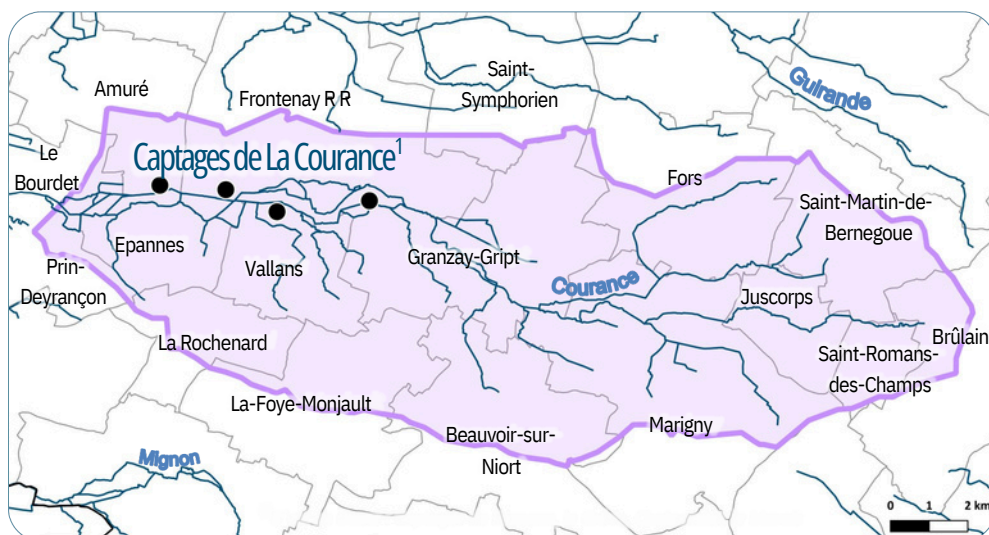
Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.

La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

Les forages de la vallée de la Courance faisant partie de ces ressources stratégiques, la Communauté d'Agglomération du Niortais (responsable de la compétence eau potable) pilote sur ce territoire la démarche Re-Sources via un accord de territoire (AT) actuellement défini pour la période 2025-2027.

L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE LA VALLÉE DE LA COURANCE¹

Cette aire (également appelée bassin) représente la zone sur laquelle l'eau de pluie qui ruisselle et/ou s'infiltre, est susceptible d'être prélevée aux captages à un moment donné.



LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

Le ressource d'eau souterraine exploitée par ces 4 captages (autour de 20 mètres de profondeur) évolue dans un milieu sédimentaire calcaire², au sein d'une couche géologique très fissurée de 6 à 12 mètres d'épaisseur, au dessus d'un calcaire plus massif imperméable. La couche aquifère est surmontée, en fond de vallée, d'une couche imperméable de marnes et d'argiles qui rend la nappe d'eau captive à cet endroit. Ainsi, l'eau de pluie qui s'infiltre sur les coteaux migre petit à petit vers le fond de vallée³ en y mettant la nappe sous pression, à tel point que certains forages sont

artésiens. En fond de vallée, les eaux de surface et les eaux souterraines ne sont donc théoriquement pas en lien.

A noter : un phénomène rare de dénitrification naturelle a lieu sous la vallée : la mise sous pression fait baisser les taux d'oxygène et de nitrates, par l'action de bactéries anaérobies, qui prolifèrent et les consomment. Ce phénomène est limité dans le temps, mais on ne sait pas dans quelle proportion.

1 : d'Est en Ouest : captages de Basseau, la Grève, Chateaudet et le Marais.

2 : étage géologique : Oxfordien supérieur.

3 : l'eau mettrait moins d'un an entre sa pluie sur le bassin et son pompage aux captages (entre Granzay-Gript et le Bourdet).



Superficie du territoire : 14 800 ha



SAU : 12 700 ha



213 exploitations concernées



Grandes cultures et polyculture-élevage



Collectivité porteuse de l'accord de territoire : NIORT Agglo / SEN



Ressource : la nappe de l'Oxfordien supérieur



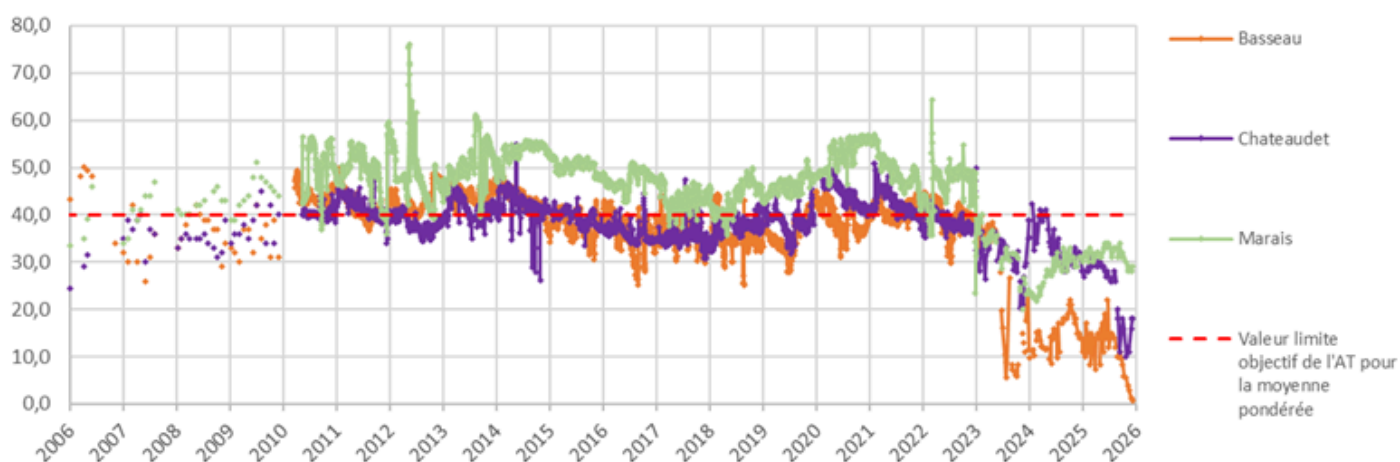
Quantité d'eau prélevée : 0,5 Mm³/an



Alimentation de 17 communes : 20 000 habitants

QUALITÉ DES EAUX BRUTES DES CAPTAGES DE LA COURANCE

ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN NITRATES



Suivi des concentrations en nitrates aux captages de la vallée de la Courance de 2006 à 2026

Les suivis des teneurs en nitrates sont réalisés chaque mois jusqu'en 2010, puis quotidiennement jusqu'en 2022, puis hebdomadairement. On distingue différentes périodes : 2010/2015 relativement haute, puis 2016/2019 plus basse et 2020/2022, de nouveau plus élevée, et enfin, depuis début 2023. Les baisses récentes seraient liées au tremblement de terre du 16 juin 2023 pour le captage de Basseau et aux baisses de leur régime d'exploitation pour les 2 autres captages⁴. Le captage de la Grève, en fonction depuis 2006, est exempt de nitrates à ce jour, en raison de l'intensité locale du phénomène de dénitrification naturelle.

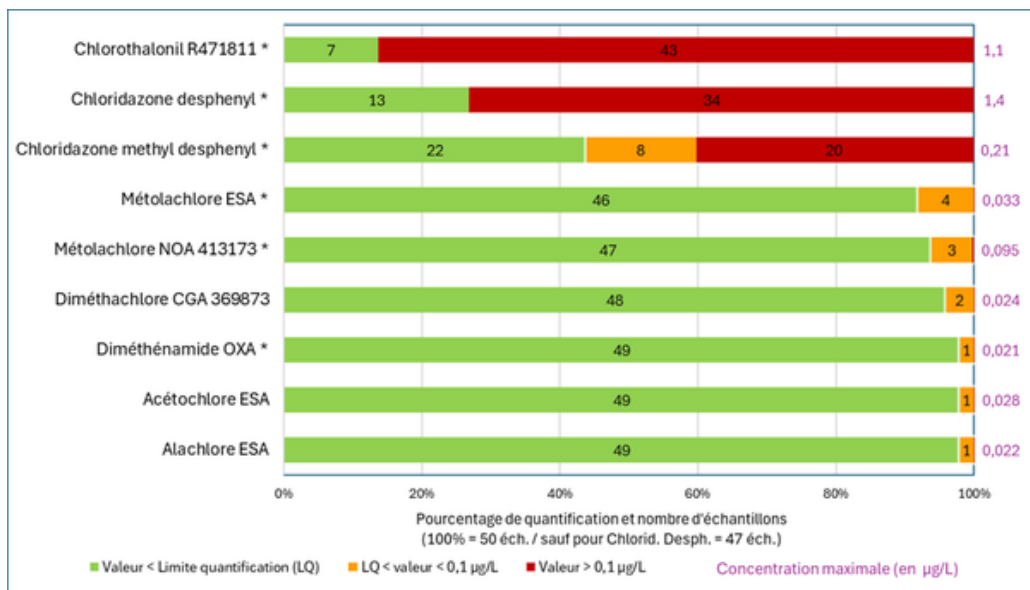
4 : De septembre à décembre 2025, les captages de Chateaudet et Marais ont été exploités une heure par jour, au lieu de 10 heures précédemment, en raison de la présence des métabolites du chloridazone en quantités relativement importantes.

SUIVI DES CONCENTRATIONS EN MICROPOLLUANTS (DONT PESTICIDES ET MÉTABOLITES)

En 2025, sur les 4 captages, 50 analyses ont été réalisées. Une liste de 430 molécules de micropolluants de synthèse est recherchée sur chaque échantillon. On retrouve cette année, 9 métabolites dont 8 d'herbicides et un de fongicide (117 quantifications).

Plusieurs molécules sont quantifiées à des concentrations rendant indispensables des mélanges pour dilution afin de potabiliser l'eau avant distribution, ce qui a nécessité, en 2025, la modification du régime d'exploitation des captages pendant plusieurs mois (limitation à une heure par jour de certains captages voire arrêt, et report sur d'autres sources d'approvisionnement).

La valeur limite objectif de l'AT (0,3 µg/L) pour la somme des concentrations par échantillon (molécules mères + métabolites) est dépassée dans tous les échantillons, avec jusqu'à 6 molécules par échantillon.



(* : Molécules déjà détectées au moins une fois depuis 2023)

Molécules quantifiées aux captages de la vallée de la Courance en 2025

Zoom sur les molécules actuellement autorisées en usage agricole			
Molécules	Fonctions	Cultures autorisées	Exemples de spécialités commerciales
Diméthachlore	herbicide	colza	Colzor Trio
Diméthénamide P	herbicide	maïs, colza, to, sorgho	Isard/ Spectrum , Dakota P ou Wing P, springbok Alabama

Pour toute information, contactez-nous :

Chargé d'animation agricole
Alexis Ingrand / 07 86 41 67 11
alexis.ingrand@sedn.fr

Chargé de suivi « qualité d'eau »
Olivier Caillé / 06 75 79 63 23
olivier.caille@sedn.fr

Le Programme Re-Resources est co-financé par :

niort agglo
Agglomération du Niortais

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de l'eau
Loire-Bretagne

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

DEUX SÈVRES
LE DÉPARTEMENT
79